

Séance
extraordinaire
3 juin 2025

Procès-verbal de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **3 juin 2025 à 19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Mario ISABELLE,	Conseiller;
Claude POUPART,	Conseiller;

Absences motivées :

Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Patrick PHANEUF,	Conseiller;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Assistent également à la séance :

Chantal BERGERON,	Directrice générale et greffière-trésorière
Caroline PROVOST,	Greffière-trésorière adjointe
Daniel PRINCE,	Conseiller à la direction générale

2025-06/171

AVIS DE CONVOCATION

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil confirme que l'avis de convocation a été signifié conformément à la loi.

ADOPTÉE

2025-06/172

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'après avoir constaté qu'il y a quorum, le conseil municipal ouvre la séance.

ADOPTÉE

2025-06/173

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour, tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADMINISTRATION GÉNÉRAL, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1. Avis de motion d'un règlement numéro 2025-353 décrétant un emprunt de 158 020 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028
 - 4.2. Dépôt projet du règlement numéro 2025-353 décrétant un emprunt de 158 020 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRAL, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Avis de motion d'un règlement numéro 2025-353 décrétant un emprunt de 158 020 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Marcel ROY, conseiller du district 1, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2025-353 décrétant un emprunt de 158 020 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028.

Dépôt projet du règlement numéro 2025-353 décrétant un emprunt de 158 020 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028

Il est, par la présente, déposé par monsieur Claude POUPART, conseiller du district 4, le projet du règlement numéro 2025-353 décrétant un emprunt de 158 020 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028, qui sera adopté à une séance subséquente.

2025-06/174

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 19 h 53, de lever la séance.

ADOPTÉE

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Chantal Bergeron
Chantal BERGERON, Directrice générale
et greffière-trésorière